



aux Sources de la Drôme

Communauté des Communes du Diois

Service ADMINISTRATION  
Votre correspondante : Céline BELBEOCH  
04.75.22.29.50  
[celine.belbeoch@paysdiois.fr](mailto:celine.belbeoch@paysdiois.fr)

A Die, le 03/03/2015

**Objet: Invitation**

PJ: Rapport de présentation, comptes rendus des 15/01 et 12/02 2015.

Mesdames, Messieurs les Conseillers Communautaires,

J'ai le plaisir de vous inviter au prochain conseil communautaire qui se tiendra le :

**Judi 12 mars 2015 à 17H30**  
**A l'ESAT de Recoubeau**

Je vous rappelle l'importance de votre présence pour le bon déroulement des séances. En cas d'indisponibilité, je remercie chaque titulaire de veiller à prévenir son suppléant pour le remplacer.

AIX-EN-DIOIS  
ARNAYON  
AUCELON  
BARNAVE  
BARSAC  
BEAUMONT EN DIOIS  
BEAURIERES  
BELLEGARDE EN DIOIS  
BOULC  
BRETTE  
CHALANCON  
CHAMALOC  
CHARENS  
CHATILLON-EN-DIOIS  
DIE  
ESTABLET  
GLANDAGE  
GUMIANE  
JONCHERES  
LA BATIE DES FONTS  
LA MOTTE-CHALANCON  
LAVAL D'AIX  
LES PRES  
LESCHES EN DIOIS  
LUC-EN-DIOIS  
LUS LA CROIX HAUTE  
MARIGNAC  
MENGLON  
MISCON  
MOLIERES-GLANDAZ  
MONTLAUR EN DIOIS  
MONTMAUR EN DIOIS  
PENNES LE SEC  
PONNET- ST AUBAN  
PONTAIX  
POYOLS  
PRADELLE  
RECOUBEAU-JANSAC  
ROCHEFOURCHAT  
ROMEYER  
ROTTIER  
SAINT-ROMAN  
ST ANDEOL EN QUINT  
ST DIZIER-EN-DIOIS  
ST JULIEN EN QUINT  
ST NAZAIRE LE DESERT  
STE CROIX  
TRESCHENU-CREYERS  
VACHERES EN QUINT  
VAL MARAVEL  
VALDROME  
VOLVENT

L'ordre du jour sera le suivant :

**A. DECISIONS**

1. Finances Locales : approbation des comptes administratifs et des comptes de gestion du receveur du budget principal et des budgets annexes Abattoir, ZA de Cocause, ZA de Châtillon en Diois, ZA de Luc en Diois et du service SPANC. (Alain Matheron - Raymond Biglia)
2. Finances Locales : vote des budgets prévisionnels de fonctionnement et d'investissement 2015 (Alain Matheron - Raymond Biglia)
3. Finances Locales : vote des taux d'imposition 2015 – fiscalité directe, taxes sur les ordures ménagères (Alain Matheron - Raymond Biglia)
4. Finances Locales : vote des tarifs d'imposition 2015 : ROM - redevance campings et centre de vacances (Jean Pierre Rouit)
5. Finances Locales : plafonnement de la redevance spéciale entreprises (Jean Pierre Rouit)
6. Finances Locales : approbation des subventions versées aux associations en 2015 (Alain Matheron)
7. Enfance Jeunesse : renouvellement des conventions pluriannuelles associations enfance, et centre social (Daniel Fernandez)
8. Enfance-Jeunesse : convention pluriannuelle avec l'ESCD pour le centre social et la prévention jeunesse (Raymond Biglia)
9. Tourisme : avenant à la convention d'objectifs avec l'Office de Tourisme du Pays Diois pour 2015 (Bernard Feuillatne).
10. Enfance Jeunesse : convention de mise à disposition du Palais social à l'ESCD (Daniel Fernandez)
11. Finances Locales : vote des AP/CP 2015
12. SPANC : subvention exceptionnelle au budget annexe du SPANC pour le fonctionnement 2015 (Claude Guillaume)
13. Tourisme : Sur les Pas des Huguenots : adhésion 2015 à l'association nationale

14. Finances : régularisation des amortissements sur le budget Abattoir (Bernard Feuiltaine).

B. QUESTIONS DIVERSES

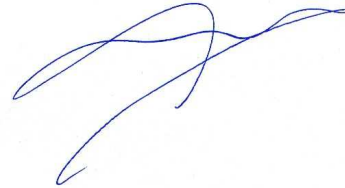
C. INFORMATION SUR LES DELIBERATIONS DU BUREAU

D. INFORMATION SUR LES DECISIONS DU PRESIDENT

**L'ensemble des documents budgétaires (comptes administratifs 2014 et budgets prévisionnels 2015) vous sont adressés en version papier.**

Comptant sur votre participation, je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs les conseillers, à l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président,  
Alain Matheron



Copie à Mmes et M. :

Mme la Sous-Préfet de Die, Mme la Perceptrice de Die, les conseillers généraux.

# RAPPORT DE PRESENTATION CONSEIL COMMUNAUTAIRE Jeudi 12 mars 2015

Désignation d'un secrétaire de séance.

Approbation des comptes rendus des conseils du 15/01/15 et 12/02/15.

## **A. DECISIONS**

- 1. Finances Locales : approbation des comptes administratifs et des comptes de gestion du receveur du budget principal et des budgets annexes Abattoir, ZA de Cocause, ZA de Châtillon en Diois, ZA de Luc en Diois et du service SPANC. (Alain Matheron - Raymond Biglia)**

Les comptes sont joints en annexe et vous seront présentés en séance. Il conviendra que vous les approuviez.

- 2. Finances Locales : vote des budgets prévisionnels de fonctionnement et d'investissement 2015 (Alain Matheron - Raymond Biglia)**

Les prévisionnels des 6 budgets de la CCD sont joints en annexe et vous seront présentés en séance. Il conviendra que vous les approuviez.

- 3. Finances Locales : vote des taux d'imposition 2015 – fiscalité directe, taxes sur les ordures ménagères (Alain Matheron - Raymond Biglia)**

Il conviendra que vous votiez les taux d'imposition 2015 de la fiscalité directe et la taxe des ordures ménagères.

- 4. Finances Locales : vote des tarifs d'imposition 2015 : ROM - redevance campings et centre de vacances (Jean Pierre Rouit)**

Conformément à l'article L2333-77 du CGCT et par délibération du 11 mai 1995, la Communauté des Communes du Dois a instauré la redevance spéciale ordures ménagères sur les terrains de camping et centres de vacances.

Cette redevance est calculée en fonction du nombre d'emplacements ou de lits que comportent les structures assujetties. Par souci d'équité, il a été décidé d'appliquer un tarif différencié selon la catégorie respective de chacun afin de prendre en compte les taux de fréquentation et la période d'ouverture.

Le tableau suivant détail le mode de tarification :

Catégorie 1	39,58 €
Catégorie 2	32,90 €
Catégorie 3	28,53 €
Catégorie 4	21,95 €
Catégorie 5	10,97 €
Centres de vacances (par lit)	8,23 €

Toutefois, de fortes disparités existent entre la majorité des structures et certains petits établissements. Par conséquent il vous est proposé de plafonner le montant de cette redevance à 10% du CA HT pour les campings qui se manifesteraient et qui peuvent justifier de leur

chiffre d'affaires auprès des services de la CCD. De plus, il vous est proposé de fixer le tarif de la collecte des verres pour les campings à 262,50€ pour la saison 2015.

#### **5. Finances Locales : plafonnement de la redevance spéciale entreprises (Jean Pierre Rouit)**

Le Conseil a adopté le 18 janvier 2012 la mise en place du conventionnement pour le ramassage et le traitement des déchets des entreprises. Il vous est proposé d'adopter le tarif 2015 pour les professionnels conventionnés bénéficiant du service de ramassage à 52 € /m3.

#### **6. Finances Locales : approbation des subventions versées aux associations en 2015 (Alain Matheron)**

Il vous sera demandé d'approuver le tableau récapitulatif des subventions versées par la CCD pour l'année 2015.

<b>subventions versées aux associations exerçant les compétences « clés » de la CCD</b>	<b>montants 2015</b>
ESCD pour le centre social	265 735 €
ESCD pour le centre de loisirs	26 866 €
ESCD pour le Lieu Accueil Enfants Parents	9 275 €
ESCD pour Temps d'Activités Périscolaires	20 000 €
Les Lucioles multi accueil (Lus La Croix Haute)	45 572 €
Les Lucioles centre de loisirs	9 804 €
GAPE A petits pas (Châtillon en Diois)	54 508 €
GAPE abracadabra	20 478 €
les frimousses (La Motte Chalancon/Rémuzat)	16 662 €
les Z'enfants d'abord (Luc en Diois)	46 250 €
les 4 Jeux Dye (Die)	58 735 €
les Minis Pousses (Boulc)	24 988 €
les Ptits du Désert (Saint Nazaire le Désert)	25 410 €
Office de tourisme du Pays Diois (dont 120 000€ de reversement de taxe de séjour)	285 000 €

<b>Autres subventions aux associations /structures partenaires</b>	<b>montants 2015</b>
Mission Locale Partenaire Vallée de la Drome	12 978 €
Mission Locale Partenaire Vallée de la Drome pour le Contrat Territorial Emploi Formation	2 655 €
Mission Locale Drôme Provençale	1 224 €
Initiatives Vallée de la Drôme Diois (IVDD)	5 148 €
ADIE	3 000 €
CCVD pour le Pôle d'Excellence Rurale	4 500 €
Association la marque Biovallée	2 171 €
Département pour la Médiathèque départementale	55 000 €
Association Théâtre de Die-festival Est-Ouest	10 000 €
Département pour option sport nature	4 200 €
Association Sur les Pas des Huguenots pour l'adhésion et la participation aux actions communes	3 000 €

## **7. Enfance Jeunesse : renouvellement des conventions pluriannuelles associations enfance, et centre social (Daniel Fernandez)**

Les conventions avec les associations gestionnaires des services enfance ont pris fin pour la plupart au 31/12/2014. L'année 2015 sera l'année du renouvellement du contrat enfance jeunesse. Il vous est proposé de valider de nouvelles conventions sur une durée d'un an. Les prochaines conventions tiendront compte des évolutions du contrat enfance jeunesse 2015-2018, finalisé en octobre 2015.

<b>Multi-accueils</b>	<b>2015</b>	<b>commentaire</b>
<u>GAPE A petits pas (Châtillon-en-Diois)</u> Fonctionnement Aide au contrat d'apprentissage. Solde maximum subvention exceptionnelle mobilier (20% des factures TTC)	50570 € 3000€ max 938€ max	Avenant n°5 pour intégration de charges nouvelles pour l'ouverture du service à 17places au lieu de 12 places le mercredi à partir de septembre 2015.
<u>Les z'enfants d'abord (Luc-en-Diois)</u>	46250€	Renouvellement de convention d'un an pour intégrer les nouvelles charges pour le passage de 9 à 12 places tous les jours de la semaine à partir de septembre 2015.
<u>Les 4 Jeux Dye (Die)</u> Fonctionnement Aide au contrat d'apprentissage	53732€ 5000 €max	Renouvellement de convention d'un an.
<u>Les frimousses des 2 vallées (La Motte/Rémuzat)</u>	16662€	Renouvellement de convention d'un an.
<b>Les micro-crèches</b>		
<u>Les mini poussettes à Boulc</u> fonctionnement	22155€	1 <sup>ère</sup> convention annuelle. Le montant indiqué comprend 15k€ déjà versé (bureau du 12/02/2015)
<u>Les ptits du Désert à St Nazaire-le-désert</u>	25410€	Renouvellement de convention pour un an.

<b>Accueil de loisirs</b>	<b>2015</b>	<b>Commentaire</b>
GAPE Abracadabra (Châtillon-en-Diois)	20478€	Renouvellement convention pour l'année 2015
ESCD ALSH Die	26866€	Renouvellement convention pour l'année 2015
Les Lucioles ALSH (Lus-la-Croix-haute)	9804€	Renouvellement convention pour l'année 2015, augmentation du service.

<b>Appui pour les Temps d'Activités Périscolaires (TAP)</b>	<b>2015</b>	<b>Commentaires</b>
ESCD	20 000€	1 <sup>ère</sup> convention annuelle comprenant du fonctionnement (prestation de formation) et l'investissement de malles pédagogiques

<b>Lieu d'accueil enfant-parent Bleu hamac ESCD</b>	<b>2015</b>	<b>Commentaires</b>
fonctionnement	9275€	<b>Pour rappel convention en cours</b>

## **8. Enfance-Jeunesse : convention pluriannuelle avec l'ESCD pour le centre social et la prévention jeunesse (Raymond Biglia)**

La convention de partenariat avec l'ESCD est arrivée à échéance au 31/12/2014. Il s'agit de la renouveler pour 2 ans : 2015 et 2016 sur les mêmes bases que les années précédentes (+1% d'augmentation par an) avec mention « sous réserve de la redéfinition de la convention prévention jeunesse avec le Conseil Général » pour la partie jeunesse à partir de 2016.

Centre social (ESCDD)	2015	2016	Commentaires
1. Subvention de fonctionnement au titre de la compétence centre social	105 985€	107 045€	Evolution 1%/an
2. Subvention « remboursement des charges liées aux bâtiments »	Max 14 000€	Max 14 000€	Remboursement sur facture
3. Reversement des subventions du conseil général pour la partie prévention jeunesse	Estimation 145 750€		Convention CCD-CG 2013-2015, à redéfinir à partir de 2016

Il s'agit de valider la convention et d'autoriser le Président à la signer.

### **9. Tourisme : avenant à la convention d'objectifs avec l'Office de Tourisme du Pays Diois pour 2015 (Bernard Feuiltaïne).**

La convention d'objectifs 2011-2014 qui définit les modalités de soutien de l'office de tourisme par la Communauté des Communes est arrivée à son terme. En 2014, l'association a engagé un travail sur ses statuts et son organisation. Dans le même temps, l'Exécutif de la Communauté des Communes a souhaité rétablir le fonctionnement de la commission intercommunale. Pour prendre en compte ces changements et permettre un travail de fond sur une nouvelle convention pluriannuelle sans interrompre le financement nécessaire au fonctionnement de la structure, il vous est proposé de prolonger par avenant la convention actuelle d'une année et d'intégrer le volet financier 2015 à ce dernier. Il est proposé de conserver les modalités et le montant de 285.000€ tels qu'adoptés en 2014. Pour mémoire, cette subvention est constituée pour 120.000€ (plus ou moins) par la taxe de séjour (intégralement reversée).

### **10. Enfance Jeunesse : convention de mise à disposition du Palais social à l'ESCDD (Daniel Fernandez)**

La CCD a signé avec le Conseil Général un bail emphytéotique de 20 ans pour la mise à disposition du Palais social. Ce bâtiment a été partiellement rénové en 2013 par la CCD pour accueillir l'ensemble des activités de l'ESCDD. Il s'agit de valider la convention de mise à disposition de ce bâtiment à l'ESCDD pour une durée de 8 ans. Elle vous sera présentée en séance.

### **11. Finances Locales : vote des AP/CP 2015**

Compte tenu de la réalisation des travaux dans l'année à venir ou de la fin de certains travaux, il vous est proposé de fermer les AP-CP suivantes :

Travaux d'isolation thermique et chaudière bois

Et d'actualiser l'AP/CP suivante :

Die – Chamargès : acquisition foncière, études et travaux aménagements

Total (AP)	2013 (réalisé)	2014 (réalisé)	2015 (CP)
2 185 594 €	433 684 €	42 667 €	1 709 243 €

### **12. SPANC : subvention exceptionnelle au budget annexe du SPANC pour le fonctionnement 2015 (Claude Guillaume)**

Conformément à l'article L.2224-2 du CGCT et après examen du compte administratif 2014 et du budget primitif 2015 du SPANC, il convient de verser au budget annexe du SPANC, une subvention exceptionnelle de 17 230 €.

Le service a démarré au 1<sup>er</sup> janvier 2013. Le tarif prend en compte des contraintes importantes sur le territoire (distances et éparpillement) et s'avère déjà très élevé. L'inertie de la mise en place n'a pas permis d'atteindre le rythme suffisant pour équilibrer la charge totale du service. Cette subvention exceptionnelle de fonctionnement permettra de maintenir des tarifs

supportables pour les usagers, de faire face aux incidences financières et aux contraintes particulières du territoire. Il vous est demandé de bien vouloir valider cette subvention.

### **13. Tourisme : Sur les Pas des Huguenots : adhésion 2015 à l'association nationale**

Chaque année, l'association nationale « Sur les Pas des Huguenots » invite ses adhérents à renouveler leur cotisation. La cotisation auprès de l'association est différente de la subvention qu'attribue la Communauté des Communes dans le cadre des Accords de Partenariats avec d'autres territoires LEADER sur la programmation Européenne 2007-2013. Pour rappel, la cotisation annuelle pour une Intercommunalité est de 1 200€. Il vous est demandé de vous prononcer sur cette adhésion.

### **14. Finances : régularisation des amortissements sur le budget Abattoir (Bernard Feuiltaine).**

Dans le cadre de la régularisation des amortissements sur le budget Abattoir, il vous est proposé d'amortir les biens BAT03 et BAT05 à compter de l'année 2015, sur une durée de 30 ans.

#### **B. QUESTIONS DIVERSES**

#### **C. INFORMATION SUR LES DELIBERATIONS DU BUREAU**

#### **D. INFORMATION SUR LES DECISIONS DU PRESIDENT**

# POUVOIR

(À retourner à la CCD – 42 rue Camille Buffardel – 26150 DIE –  
Fax: 04.75.22.19.14 – mail: [celine.belbeoch@paysdiois.fr](mailto:celine.belbeoch@paysdiois.fr) )

Je soussigné: Nom : .....  
Prénom : .....

Donne pouvoir à M. Mme: .....

pour voter en mon nom lors du Conseil Communautaire du 12 mars 2015

Fait à .....

Le .....

Signature :



**Annexe 1. Liste des délibérations du Bureau communautaire prises dans le cadre de ses délégations**

11/12/14	<a href="#">B141211-10</a>	Aménagement du territoire : enfance – jeunesse : convention sept-déc 2014 ALSH Die	Aménagement du territoire
12/02/15	<a href="#">B150212-01</a>	Déchets : convention collecte des déchets électroménagers électriques et électroniques	Déchets
12/02/15	<a href="#">B150212-02</a>	Déchets : convention de soutien collecte DEEE / Recyclum	Déchets
12/02/15	<a href="#">B150212-03</a>	Déchets : attribution du marché de location du camion B. O. M.	Déchets
12/02/15	<a href="#">B150212-04</a>	Enfance : convention de financement C. A. F. pour le relais d'assistantes maternelles	Enfance jeunesse
12/02/15	<a href="#">B150212-05</a>	Tourisme : attribution du marché : « Réhabilitation de la via ferrata du Pas de l'Echelle à Chalancon »	Tourisme
12/02/15	<a href="#">B150212-06</a>	Abattoir : étude prospective en vue de l'agrandissement de la chambre froide	Abattoir
12/02/15	<a href="#">B150212-07</a>	Personnel : convention de partenariat C. N. F. P. T.	Personnel
12/02/15	<a href="#">B150212-08</a>	Personnel : mise à disposition d'un agent de la C. C. D. à la Communauté des Communes du Val de Drôme	Personnel
12/02/15	<a href="#">B150212-09</a>	Agriculture : appel à projet pour la mesure 7.63 : « Actions de sensibilisation environnementales : animation Natura 2000 et des projets agri-environnementaux et climatiques	Agriculture

**Annexe 2. Liste des décisions du Président prises dans le cadre de ses délégations**

<a href="#">D15-01</a>	Réalisation de travaux d'électricité pour le réseau informatique et l'éclairage des bureaux	Entreprise Barbier	15600,00 € ttc
<a href="#">D15-02</a>	Suivi du progiciel emagnus Interco Evolution	Berger Levraut	2657,56 € ttc
<a href="#">D15-03</a>	Réalisation de travaux d'électricité	Entreprise Barbier	6930,00 € ttc
<a href="#">D15-04</a>	Remplacement du câblage du compacteur	Carrosserie Vincent	2930,72 € ttc